

COPIE DE LA REQUÊTE DEMANDANT UN OCTROI
POUR CREUSER LA RIVIÈRE YAMASKA.

PROVINCE DU CANADA, } Aux Honorables Membres de la
District de Richelieu. } Chambre d'Assemblée, réunis en
Parlement.

QU'IL PLAISE A VOTRE HONORABLE CHAMBRE.

La Pétition de la Compagnie de Navigation d'Yamaska,

EXPOSE TRES HUMBLEMENT,—Que l'établissement d'une navigation régulière par la vapeur dans la rivière Yamaska, y a donné une forte impulsion au commerce des produits agricoles de toute espèce, et une activité que l'on ne voyait pas avant cette époque dans le comté d'Yamaska, ni dans les parties avoisinantes des comtés de Richelieu, de Drummond et de Bagot.

Que néanmoins ce beau commencement de prospérité y ferait des progrès bien plus satisfaisants, et la consommation des articles payant des droits y deviendrait de beaucoup plus importante, si les sécheresses de l'été n'empêchaient les bateaux-à-vapeur d'entrer dans la rivière Yamaska, ce qui, l'été dernier, a été le cas pendant plus de trois mois consécutifs.

Qu'une nouvelle étude de la dite rivière Yamaska, depuis son embouchure jusqu'au village de St. Aimé, ayant été faite dans le cours de l'été dernier, par ordre de l'Honorable Commissaire-en-Chief des Travaux Publics, sous la direction des Commissaires du Havre de Montréal, il est maintenant constaté que la navigation de cette partie de la dite rivière peut s'améliorer de manière à suffire aux besoins du commerce des localités circonvoisines, en creusant dans ses battures un chenal de soixante pieds de largeur et de quatre pieds de profondeur dans les plus basses eaux ; ce qui peut s'effectuer moyennant une somme de dix mille huit cents piastres, ainsi qu'il appert par le rapport de Robert Forsyth, écuyer, l'ingénieur civil des commissaires.

C'est pourquoi vos pétitionnaires prient humblement Votre Honorable Chambre de vouloir bien accorder la dite somme de \$10,800, ou toute autre somme d'argent que, dans sa sagesse, Votre Honorable Chambre croira convenable de donner, pour améliorer la navigation de la rivière Yamaska depuis son embouchure jusqu'au village de St. Aimé.

Et vos humbles pétitionnaires ne cesseront de prier.